

L'information de la ville de Gex

[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

Inauguration le samedi 22 juin  
du square Colonel Arnaud Beltrame



5

## GEX EN MOUVEMENT

Inauguration du  
Centre de Secours Gex-Divonne

12

## ZOOM SUR...

La réhabilitation des alpages  
du Turet et de Vieille Maison

15

## VOTRE AGENDA

Forum des associations  
le 7 septembre



## GEX EN IMAGES



**17 au 26 mai**

14<sup>e</sup> édition du Festival de cinéma des 5 continents ; accueil chaleureux réservé, entre autres, à Théo Ivanez, réalisateur du documentaire *La babel des enfants perdus*.



**12 juin**

Inauguration de la réhabilitation intérieure et extérieure du bâtiment Le Zégut.



**31 mai au 2 juin**

493<sup>e</sup> fête de l'Oiseau organisée par Les Chevaliers de l'Oiseau.



**18 juin**

Thé dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à l'espace Perdtemps.



**21 juin**

Fête de la musique organisée au centre-ville sur trois podiums où se sont succédés très jeunes, jeunes et moins jeunes artistes passionnés.



**22 juin**

Cérémonie à la mémoire du colonel Arnaud Beltrame avec le dévoilement de la plaque du square qui portera désormais son nom.



**24 juin**

Réunion publique de présentation architecturale du projet Cœur de ville à l'espace Perdtemps.



**11 juillet**

Inauguration du Centre de Secours Gex-Divonne.



**13 juillet**

Commémoration de la fête nationale au monument aux morts du square Colonel Arnaud Beltrame.



## GEX, MA VILLE



“*Chères Gexoises, Chers Gexois, Alors que les vacances battent leur plein, je veux, avec vous, me réjouir du choix de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d’implanter un nouveau lycée à Gex. Cette décision est importante pour notre ville et pour l’ensemble du Pays de Gex. À terme, cela permettra de rééquilibrer les effectifs du Lycée de Ferney-Voltaire et de son antenne de Saint-Genis-Pouilly dont chacun connaît la saturation. Gex n’aurait pas été en mesure de présenter une candidature sérieuse si la ville n’avait pas mené depuis 2014 une politique active de réserves foncières sur le secteur de Parozet.*

*La municipalité vous souhaite de profiter de vacances réparatrices et une bonne rentrée scolaire dans quelques semaines.*

*Très amicalement,*

*Le Maire, Patrice DUNAND* ”



## ROYAUTÉ 2020

La 493<sup>e</sup> fête de l’Oiseau, très belle édition du 31 mai au 2 juin 2019, a permis l’avènement de la royauté 2020 composée ainsi :

- > Reine de l’Oiseau : **Éloïse RIEDO**
- > 1<sup>re</sup> dauphine : **Tennessee BARDIN**
- > 2<sup>e</sup> dauphine : **Floriane MEZIERE**
- > Roi de l’Oiseau : **Guillaume REVELLAT**
- > Roitelet : **Elwin ZELLER**

Félicitations à chacune et chacun d’entre eux !



## CHAPEAU BAS À ROLAND VUILLEMENOT !

Le 30 mai 2019, pour la course « Les 24 heures de Brive », Monsieur VUILLEMENOT, ultra marathonien, était sur la première marche du podium pour la quatrième fois en tant que champion de France de sa catégorie M4.

Le 9 juin, à Saint-Gervais, il a décroché le titre de vice-champion de France M4 de course de montagne. Le 16 juin, à Vallouise, il est devenu vice-champion de France M4 du kilomètre vertical dans le massif des Écrins.

Une nouvelle année foisonnante pour un sportif qui fait l’admiration de tous !



## LA CLASSE

Madame Virginie ZUCCOLOTTO a été avisée par un courrier reçu le 4 juillet dernier que sa classe de CM1-CM2 de l’école Parozet avait gagné le 2<sup>e</sup> prix du concours départemental sur la Première Guerre Mondiale.

Félicitations aux élèves et à leur enseignante pour ce travail remarquable !

## DÉPLOIEMENT D’UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

La Communauté d’agglomération du Pays de Gex déploie, depuis la fin de l’année 2017, un ensemble de près de 1000 mobiliers sur les 27 communes pour regrouper les informations liées au tourisme, à la réserve naturelle et à la randonnée sur le même type de support et faciliter ainsi leur accès aux visiteurs.

À Gex, ils sont implantés place de la Visitation et place Perdtemps.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La mairie de Gex renouvelle en juillet et août ce service gratuit pour les Gexoïses habitant dans une maison et s’absentant durant les vacances. La Police Municipale, durant l’absence des propriétaires (s’étant signalés auprès d’elle), effectue des passages réguliers afin de vérifier qu’aucune effraction n’est commise. Pour bénéficier de ce service, déplacez-vous au bureau de la Police Municipale, rue des Terreaux, pour remplir une fiche d’inscription.

- ⊕ **Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 17h à 18h.**
- Renseignements : 04 50 42 63 09.**



## DÉMARCHAGES MALVEILLANTS

Il est utile de rappeler que la ville de Gex n’a missionné aucune entreprise de quelque nature que ce soit pour intervenir chez des particuliers. Soyez vigilants par rapport à des sollicitations insistantes et n’hésitez pas à en informer la gendarmerie.



## PLAN CANICULE

Le Centre Communal d’Action Sociale de Gex recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s’inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux peuvent prendre des nouvelles de leur santé et de leur bien-être. Les personnes concernées sont invitées à se procurer le formulaire d’inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr). Cette formalité n’a pas de caractère obligatoire et les données transmises resteront confidentielles.



## VOUS AVEZ DIT RENTRÉE ?

Avant la rentrée du lundi 2 septembre, pensez à renouveler ou demander l’inscription de votre enfant aux services de restauration scolaire, de garderie périscolaire et aux mercredis du centre de loisirs. Ces démarches peuvent se faire en ligne sur l’espace citoyen ou en vous déplaçant en mairie au service éducation et sports.

<https://www.espace-citoyens.net/ville-gex/espace-citoyens/>

**Rappel concernant les inscriptions scolaires :** tous les enfants entrant en Petite Section de Maternelle ou en CP en école élémentaire doivent avoir fait l’objet d’une inscription scolaire validée en mairie.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La mairie organise chaque année une cérémonie d’accueil pour les nouveaux arrivants qui est prévue pour 2019 le **mercredi 9 octobre à 19 h, à la salle l’Expo**. Si vous avez emménagé à Gex depuis novembre 2018, faites-vous connaître en nous laissant vos nom, prénom et adresse complète à l’accueil de la mairie (un formulaire est à votre disposition) ou par mail à : [odile.millereux@ville-gex.fr](mailto:odile.millereux@ville-gex.fr).



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr).

### 6 mai 2019

Le Conseil Municipal

- approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2018 du budget général de la commune ;
- approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2018 du budget forêt ;
- élit Madame Dominique COURT présidente de séance préalablement aux débats sur le compte administratif 2018 portant sur le budget communal et le budget annexe la forêt ;
- adopte les comptes administratifs de l'exercice 2018, budget de la commune et le budget annexe de la forêt ;
- décide d'affecter la somme de 5 076 741.52 € en section d'investissement du budget supplémentaire 2019, article 1068 ;
- décide d'inscrire le solde du résultat de fonctionnement 2018, à savoir 226 127.38 € au compte 002 (excédent antérieur de la section de fonctionnement) du budget supplémentaire 2019 ;
- décide d'affecter le résultat 2018 du budget forêt conformément aux propositions de Monsieur le Maire ;
- approuve les modifications apportées au budget de la commune et au budget annexe de la forêt ;
- décide de modifier l'autorisation de programme et les crédits de paiement (AP/CP) pour le projet Cœur de Ville ;
- décide l'admission en non-valeur de la totalité des créances soit 21 119.93 € sans que cela ne fasse obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible ;
- approuve les tarifs applicables, pour l'année scolaire 2019/2020 à compter du 2 septembre 2019, aux services de restauration scolaire, du périscolaire et du centre de loisirs ;
- approuve à compter du 2 septembre 2019 le nouveau règlement des restaurants scolaires se substituant à celui voté le 4 mai 2018 ;
- approuve à compter du 2 septembre 2019 le nouveau règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs se substituant à celui voté le 4 mai 2018 ;
- attribue l'exploitation saisonnière du chalet de la Poudrière sous la forme d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT), conformément au cahier des charges ayant servi à la mise en œuvre de l'appel à candidatures, à la SARL CV représentée par M. Antonio COLICCHIO et autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant ;
- approuve la convention de mise à disposition d'un terrain communal à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex pour l'installation d'un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- accepte le contrat de prêt à usage à passer avec M. David GRANDCLEMENT, exploitant de la

Ferme de la Cernaz à Lelex, pour les alpages du Turet et de Vieille-Maison et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat ;

- approuve le règlement du parking des Cèdres pour une application immédiate et précise les nouveaux tarifs ;
- approuve la convention entre la commune de Gex et l'association diocésaine de Belley-Ars relative à la participation aux frais de consommation d'eau et d'électricité du local sis 87 rue Charles Harent mis à disposition de l'Accueil Gessien ;
- approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;
- fixe une indemnité forfaitaire de remboursement des frais de mission et de déplacement des fonctionnaires territoriaux et des agents non titulaires et autorise le remboursement des frais induits par un ordre de mission ;
- apporte son soutien à la Fédération nationale des communes forestières dans son action contre l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF (l'Office National des Forêts) en lieu et place des services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et charge Monsieur le Maire de transmettre cette motion de soutien à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'agriculture, Monsieur le Préfet de l'Ain et à la Fédération nationale des communes forestières.

### 3 juin 2019

Le Conseil Municipal

- donne un avis favorable au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Gex ;
- donne un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) arrêté le 28 mars 2019 en conseil communautaire ;
- émet le souhait que les problématiques liées au projet Cœur de Ville, à l'aménagement du secteur UE « quartier Perdtemps-Mont-Blanc-Gare », à des modifications de zonage, puissent à l'issue de l'enquête publique, être examinées dans un sens plus favorable aux intérêts de la collectivité ;
- approuve le principe de désaffectation et de déclassement du domaine public de la rue des Acacias et de la Place du Jura et autorise M. le Maire à lancer l'enquête préalable à leur déclassement ;
- autorise les sociétés SARL Gex Aménagement, SCCV Macro-lot Est Lot 7, SCCV Macro-lot Nord Lots 1 & 2, SCCV Macro-lot Central Lots 3 & 5, SCCV Macro-lot Central Lots 4 & 6 à déposer toute demande d'autorisations d'urbanisme sur le périmètre de la concession d'aménagement Cœur de Ville ;
- décide de rembourser aux usagers abonnés des différents centres de restauration scolaire les repas dont ils n'ont pas pu bénéficier en mars et mai 2019 en raison des journées de grève ;
- décide de modifier la carte scolaire à compter du 2 septembre 2019 afin de l'adapter à l'augmentation de la population ;
- adopte l'actualisation des tarifs du cinéma municipal ;
- approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux.

### LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le mercredi 12 juin, le CMJ s'est rendu en bus au CIEL (Centre d'Immersion Educatif et Ludique) du Sidépage à Valserhône pour en savoir plus sur la valorisation des déchets.





## ÉVÉNEMENT

# Le centre de secours de Gex-Divonne



*Le 27 mai 2019, tous les véhicules de la compagnie de Gex quittaient l'ancien centre de secours rue de Pitegny pour rejoindre le nouveau bâtiment en faisant le détour, à grand renfort de klaxons, par l'hôtel de ville.*

### UN PROJET FORTEMENT SOUTENU

Le 11 juillet 2016, le conseil municipal délibérait pour la cession à titre gratuit du terrain d'assiette au SDIS, soit 15 948 m<sup>2</sup> sur le lieu-dit Chardenie. Le coût total d'acquisition de la parcelle SDIS revenait à 214 873.64 € dont la moitié pour la commune de Divonne.

Rien n'aurait été possible sans l'engagement, acté par une convention en mai 2010, des maires des 2 communes, sans celui des 4 directeurs successifs du SDIS, des 3 présidents du Conseil Général puis Départemental, des 3 présidents successifs du SDIS et d'un bon nombre de chefs de centre.

Les villes de Gex et Divonne ont participé financièrement, soit 107 K€ chacune, pour les terrains et 18 665.64 € pour l'aménagement du city-stade, coûts auxquels se rajoute, pour Gex, celui de l'aménagement du carrefour d'accès à la caserne doté des feux de service pour les sorties en intervention pour 330 000 €, moins la subvention du Département qui viendra réduire à 1/3 la somme prise en charge par la Ville.

### QUELQUES CHIFFRES

Coût : **8 581 000 € TTC**

Surface du bâtiment : **2 900 m<sup>2</sup>**

Effectif : **74 Sapeurs-Pompiers**  
dont **15 professionnels**

Disponibilité : **24h/24 et 7j/7**





## GEX EN MOUVEMENT

Un nouveau lycée écoresponsable sera construit à Gex pour répondre aux besoins du territoire à l'horizon 2024. Le terrain (lieu-dit de Péroset) qui l'accueillera est mis à disposition par la commune et idéalement situé puisqu'à proximité des équipements sportifs, des infrastructures culturelles et des transports en commun.



Laurent WAUQUIEZ, président de la région RAA s'est déplacé à Gex le 14 juin 2019 pour faire part de la bonne nouvelle.

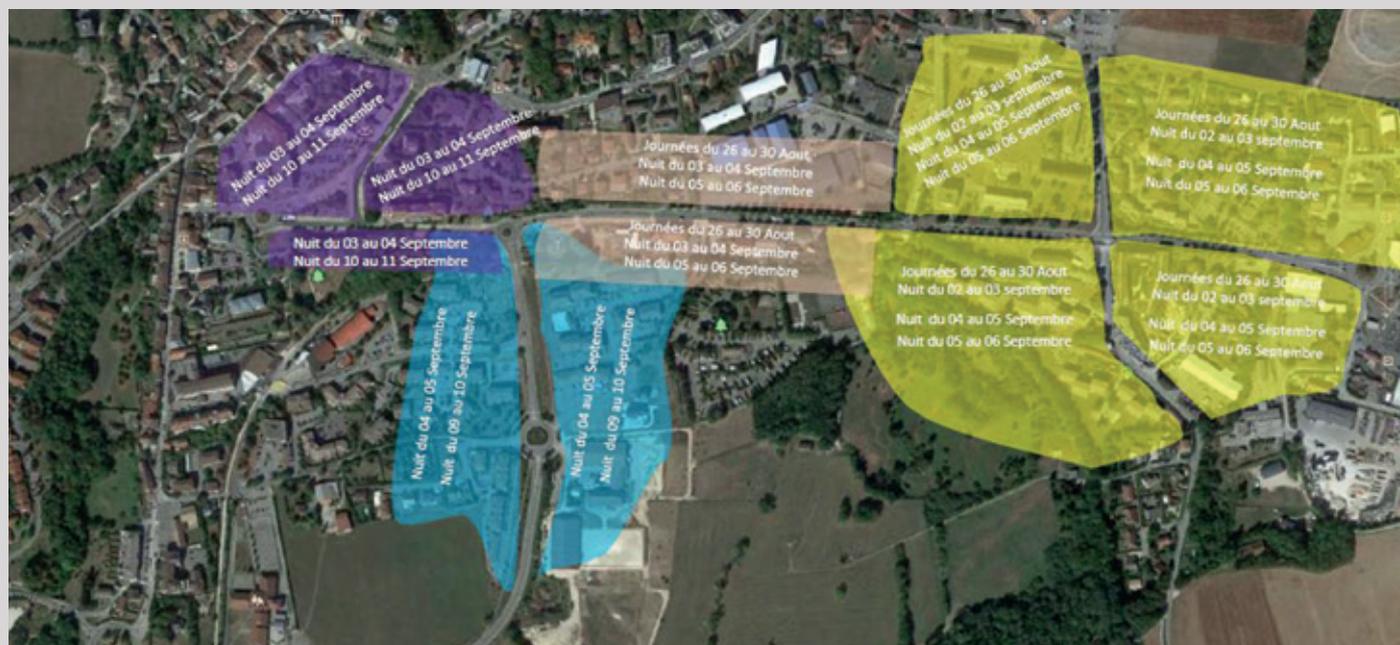


Le Zégut a été inauguré le 12 juin dernier permettant de découvrir, installés dans des locaux totalement rénovés, au-dessus du Point d'Accès au Droit, l'association Léo Lagrange Centre-Est au deuxième étage (140 m<sup>2</sup>) et la Mission Locale Oyonnax / Bellegarde / Gex au troisième étage (110 m<sup>2</sup>). Les travaux intérieurs et extérieurs se sont déroulés de mars 2018 à juin 2019 pour un montant de 567 000 € TTC.

L'association Léo Lagrange a pour mission l'accueil des étudiants de l'Institut Régional et Européen des métiers de l'intervention sociale. La Mission Locale OBG soutient par de nombreux services et accompagne des jeunes dans leurs démarches d'insertion.

## POSE DES ENROBÉS FINALISANT LA CRÉATION DE LIGNE BHNS

### RÉCAPITULATIF DES DATES IMPACTANT LES RIVERAINS



#### TRAVAUX DE JOUR

##### Du 26 au 30 août

- Avenue des Alpes, entre l'Aiglette et le carrefour de Bonnarche : **feux de signalisation.**
- Avenue des Alpes, après le carrefour de Bonnarche : **sens unique en direction du centre** (déviation par la RD 15h).
- Carrefour de Charpak : **barré.**

#### TRAVAUX DE NUIT (DE 20 H À 5 H 30)

- **Lundi 2 septembre** : Avenue des Alpes, entre l'Aiglette et le carrefour Charpak : **barrée (déviation par Vesancy).**
- **Mardi 3 septembre** : Avenue des Alpes, du carrefour Charpak à la Gare et avenue de Belle Ferme : **barrées** ; Gex centre, du rond-point de la Gare à l'hôtel du Parc : **gestion manuelle.**
- **Mercredi 4 septembre** : Avenue de Belle Ferme : **barrée.** Carrefours de Bonnarche et Charpak : **barrés.**

- **Judi 5 septembre** : Avenue des Alpes entre l'Aiglette et la Gare : **barrée.**
- **Lundi 9 septembre** : Avenue de la Gare, avenue de Belle-Ferme et avenue des Alpes : **barrées** ; déviation par Cessy ou Vesancy ; contre-sens autorisé pour les résidents du chemin de Belle Ferme.
- **Mardi 10 septembre** : Gex-centre Avenue de la Gare et Avenue de La Poste : **barrées.**

**En cas d'intempéries ou de problèmes techniques, les travaux de nuit pourront être prolongés jusqu'au jeudi 12 septembre.**

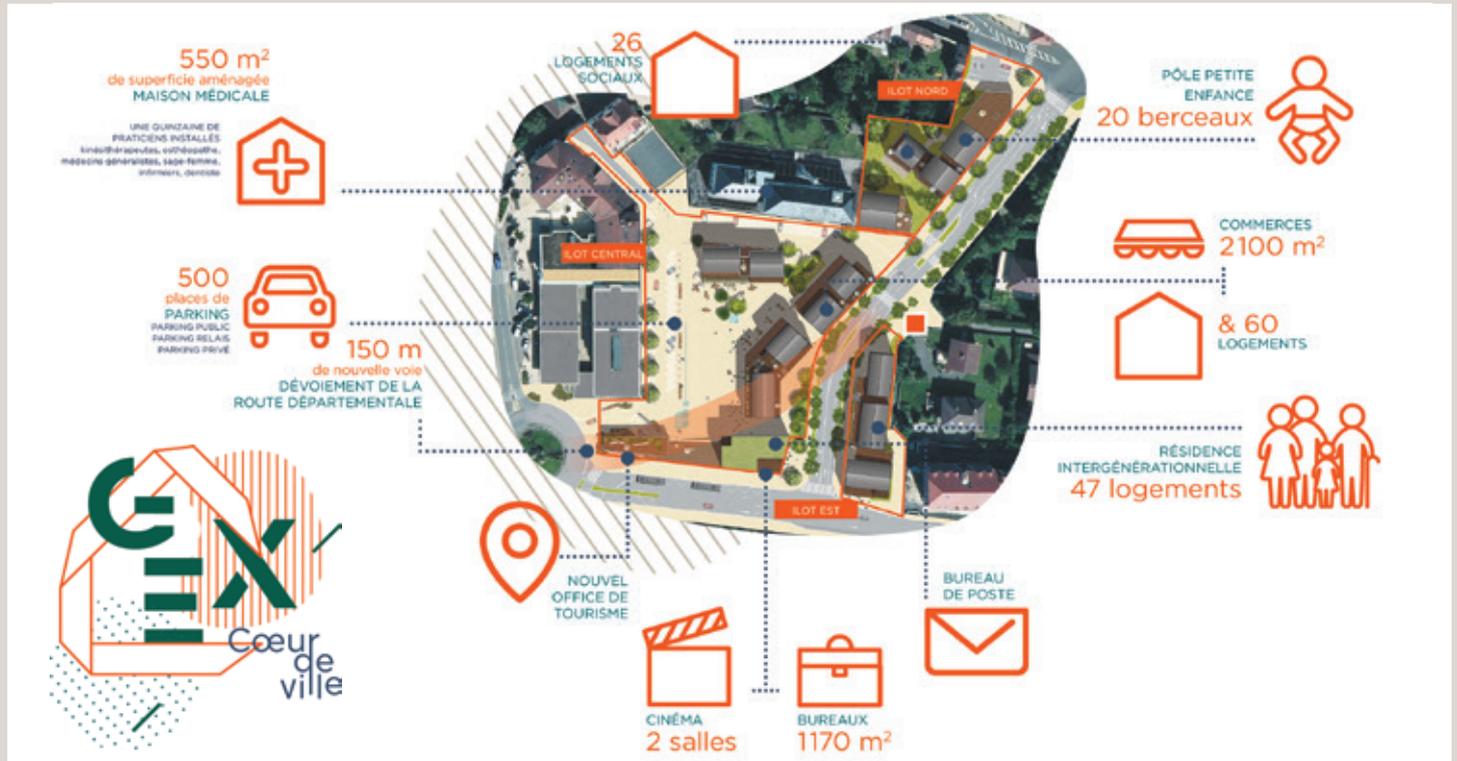




## DOSSIER

Au terme de cette concertation publique et d'un appel à projet, la municipalité a retenu pour la réalisation de cet ouvrage, et à l'unanimité de son conseil municipal du 11 juillet 2018, l'aménageur DUVAL Développement (basé à Lyon), entreprise familiale à couverture nationale, spécialisée notamment dans l'immobilier commercial (construction, commercialisation et location de locaux commerciaux en compte propre) accompagnée notamment de l'entreprise RÉCIPROCIÉTÉ (entité émanant du bailleur social SOLLAR) pour la gestion et l'animation de la résidence intergénérationnelle.

### Redynamiser notre centre-ville et nos commerces du Centre-Ancien



#### › en renforçant de 2.000 m<sup>2</sup> les surfaces commerciales et en adaptant l'offre aux nouvelles habitudes de consommation de la population

Tous les pieds des nouveaux bâtiments seront dédiés à des cellules commerciales afin de compléter, et non de déplacer, l'offre existante dans le centre-ancien. La genèse du projet est bien de soutenir l'activité commerciale du centre-ancien en rendant plus lisible et visible le centre-ville de Gex. La croissance démographique de notre ville nécessitait également le renforcement d'une offre de proximité afin de créer un espace de vie et de liens dans notre cœur de ville.

L'implantation de **commerces de bouche et d'équipements à la personne** sera privilégiée conformément aux résultats des études de marché préalables réalisées par la municipalité et l'aménageur. **1.000 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à des activités tertiaires** seront consacrés aux étages du bâtiment abritant le futur cinéma, avenue de la Gare.

#### › en construisant des équipements publics facilitateurs d'échanges

**431 places de parking public** (375 en souterrain sous la place et 56 en surface) et 217 places de stationnement privé à destination des nouveaux logements et commerçants vont être créées en lien avec les commerces et les lignes de bus (BHNS, TPG F Gex-Ferney-Cornavin, TPN 814 Gex-Divonne-Coppet et, dès décembre 2019, le TPN 818 Gex-Divonne-Nyon). Ainsi, 150 places de parking-relais et 225 places publiques payantes en souterrain seront implantées dans le projet pour faciliter les échanges commerciaux et modaux. Les parkings aériens seront maintenus le long de la rue des Acacias pour permettre des courses de très courte durée et sur le parking de Lattre de Tassigny pour la desserte de la crèche. Les parkings souterrains seront accessibles en entrée et sortie depuis le rond-point du Patio au sud et la rue des Acacias au nord.



**Le cinéma d'Art et Essais** de Gex (actuellement une salle de 110 places) sera transféré avenue de la Gare et doté de trois salles portant sa capacité à 230 places. Ses méthodes de gestion et programmation demeureront identiques.

**L'office de tourisme** retrouvera sa place initiale, au niveau du rond-point du Patio, et sera surplombé d'une terrasse privative qui pourra recevoir des événements publics ponctuels.

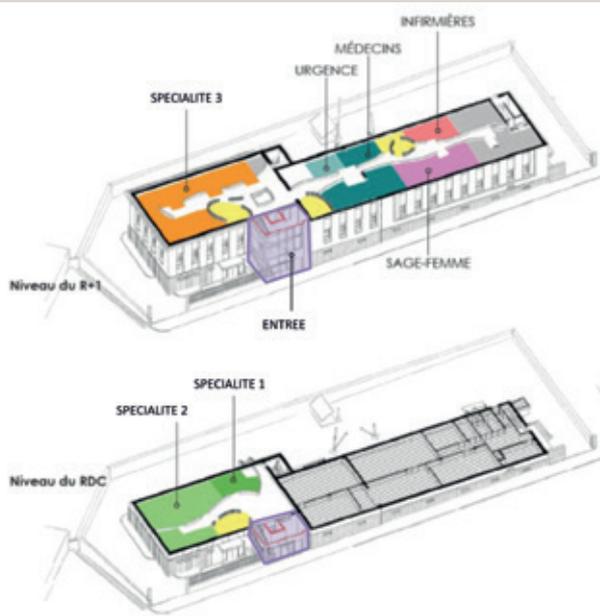


## DOSSIER

Au nord, une **crèche de 17 berceaux (pôle petite enfance)** permettra de renforcer notre offre sur la commune (gestion publique ou privée possible).



En décembre 2016, la ville a racheté une partie des volumes utiles du bâtiment Orange situé au nord de la rue des Acacias. En partenariat avec les praticiens gexois et Pays de Gex Agglo, la commune a lancé une étude de maîtrise d'œuvre afin de développer une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** et d'exploiter, au plus proche des besoins des professionnels de santé, ces 650 m<sup>2</sup> de locaux acquis par la ville.



### › en créant des espaces de vie conviviaux et apaisés



Une **place plane de 2 300 m<sup>2</sup>**, soit l'équivalent du bâtiment de l'espace Perdtemps, sera agrémentée d'espaces de détente ombragés, rehaussée d'une fontaine sculpture (non encore dessinée) emblème de notre ville et débouchera de plain-pied sur un belvédère face au parc des Cèdres.

Toute la zone, y compris la rue des Acacias, sera labellisée **« zone de rencontre »** limitant ainsi la vitesse automobile à 20 kilomètres par heure et priorisant la piétonisation des lieux sans interdire la circulation routière.

Le projet Cœur de Ville s'intègre totalement dans une **logique de mobilité apaisée** avec sa parfaite connexion aux services de transport en commun (avenue de la Gare) et au réseau communal de pistes cyclables (par l'avenue de la Gare et l'avenue de la Poste) et au Véloroute intercommunal.

### › en intégrant nos Aînés à notre dynamique urbaine

Une **résidence intergénérationnelle de 47 logements** gérée par Réciprocité et animée par l'association Nos Chers Voisins sera implantée à l'est du projet à côté de l'hôtel du Parc face au parc des Cèdres et à proximité immédiate des lignes de bus. Cette résidence accueillera les aînés et des familles afin de créer un lien d'entraide et d'activités intergénérationnelles entre les résidents. Cette réalisation viendra compléter les démarches déjà engagées de la ville en faveur des aînés : réhabilitation des **studios seniors à loyers modérés des Saints-Anges** et **restructuration de l'hôtel Bellevue** en partenariat avec DYNACITE pour la création d'une dizaine de logements seniors en plein centre-ville.

### › des constructions certifiées NF Habitat Haute Qualité Énergétique (HQE)

L'intégralité des constructions du projet urbain a pour ambition environnementale sa labellisation en **RT2012 – 20%**. Concrètement, cela signifie que la consommation d'énergie des bâtiments devra être inférieure d'au moins 20% à celle définie par l'État pour la norme RT2012, soit une **consommation maximum de 40 kWh d'énergie primaire (EP) par m<sup>2</sup> et par an** ; la RT2012 fixant ce seuil à un maximum de base de 50 kWhEP/m<sup>2</sup>/an. A cette consommation d'énergie primaire maximum, s'ajoute un coefficient bioclimatique (Bbio) qui devra également être inférieur de 20% au Bbio maximum fixé par la loi.



## DOSSIER

### Au fil des travaux 2020-2024...



#### PLANNING CHANTIER

##### Zone Nord

(crèche)  
Janvier 2023 - Juillet 2024

##### Zone Centrale

(parkings et place)  
Avril 2020 - Décembre 2022

##### Zone Est

(Résidence Intergénérationnelle)  
Mai 2021 - Décembre 2022

La construction du parking souterrain et des bâtiments sur la zone centrale du projet (entre 2020 et 2022) obligera à la neutralisation des 90 places de parking situées sur la place du Jura. **Des parkings temporaires seront donc aménagés** à destination des commerçants, employés et riverains : 40 à 50 places au Parc des Cèdres, 40 à 50 places à destination des chalandes sur le tènement de la future résidence intergénérationnelle (ilot Est) et 70 à 80 places à destination des usagers des transports en commun et co-voitureurs au sud des Contamines, rue des Abattoirs à 100 m des arrêts de bus.

### Nous restons à votre écoute...

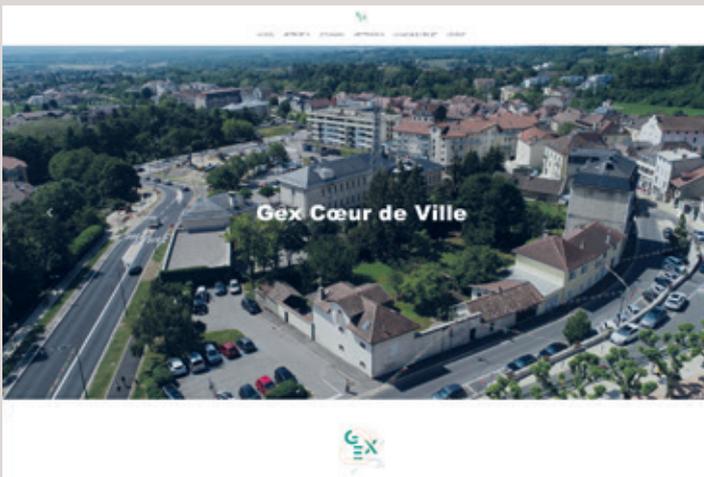
Un **comité Commerçants** a spécifiquement été créé afin :

- > de définir ensemble une stratégie de commercialisation des cellules commerciales,
- > de valider les demandes des preneurs en fonction de plusieurs critères tels que le concept projeté, la solvabilité du preneur, la cohérence et la pérennité du projet...
- > d'assurer la bonne installation des futurs commerçants du quartier Cœur de Ville.

Tous les riverains les plus proches du site ont été rencontrés par l'aménageur en vue d'établir un contact privilégié.

Vous pouvez continuer à vous informer et à échanger avec l'aménageur en vous rendant :

- > sur le **site internet dédié** : <https://gexcoeurdeville.fr/>
- > à la **Maison du Projet** (rue des Acacias à Gex). **Permanences assurées 2 vendredis par mois de 10h à 18h.**



Comme tous les ans, la ville et l'aménageur consacreront un stand dédié au prochain salon de l'Habitat qui se tiendra à l'**Espace Perdtemps** les 20, 21 et 22 septembre 2019.





## LES GEXOIS

### ASSOCIATIONS

#### TWIRLING BÂTON

##### UN DUO CHAMPION DE FRANCE

Coup de chapeau aux championnes Alicia et Léane. La finale du championnat de France national 2 de Twirling Bâton avait lieu à Gien (Loiret) le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 juin 2019. Alicia et Léane qui étaient déjà très complices avant...



se sont promis de refaire un duo l'année prochaine ! L'or leur va si bien !

Le club présentait aussi un second duo composé de Nina et Océane, lui aussi sélectionné pour cette finale. Elles ont terminé 8<sup>es</sup>.

L'équipe junior composée de Candice, Chloé, Léane, Alicia, Ophélie et Morgane avait aussi été sélectionnée pour cette finale. Elles ont terminé à la dixième place.

##### GEX ET LA FRANCE REPRÉSENTÉES PAR CLÉLIA BURGUINE

L'équipe junior a été principalement coachée par Clélia, soliste senior, ayant décroché sa sélection pour participer du 5 au 11 août à la coupe de monde 2019 de twirling bâton qui aura lieu au Zénith de Limoges. Clélia représentera la ville de Gex et la France face à 1500 athlètes formant l'élite mondiale du twirling bâton qui feront le déplacement, accompagnés de 800 juges, entraîneurs et dirigeants. Cet événement attirera environ 15 000 spectateurs tout au long de la semaine !

#### PÉTANQUE GESSIENNE

**Samedi 31 août 2019 à partir de 9 h :** Mémorial Michel DEBIESSÉ, 1<sup>er</sup> Régional de Pétanque en doublettes formées limité à 128. Inscription avant le 27 août 2019 accompagnée du règlement de 10€ par équipe auprès de :

- + **Nathalie BOULANGER - Pétanque Gessienne - 17 chemin de Dessus Perdtamps 01170 ECHENEVEX - Renseignements au 06 82 78 31 88 ou 04 50 99 08 56 petanque-gessienne@orange.fr**

#### LES MUSICALES GESSIENNES

La Note Bleue est une association toute fraîchement implantée à Gex suite à l'installation de ses membres fondateurs dans la ville.

Portés depuis longtemps par le souhait de lancer un festival qui mêlerait la musique classique et les musiques actuelles aux arts, ces derniers ont vu en la ville de Gex une occasion merveilleuse de mettre sur pied ce projet.

Si un tel événement n'existait pas jusqu'alors sur le territoire gessien, les infrastructures intimistes présentes à Gex se révèlent selon La Note Bleue idéales à l'organisation de concerts de musique de chambre ainsi qu'à la production d'artistes soucieux de partager leur art et de favoriser la proximité avec leur public.

##### Les objectifs de l'association

- > organiser des concerts ;
- > favoriser le mélange et le brassage des cultures ;
- > faire interagir les arts entre eux ;
- > s'adresser à tous les publics grâce à un travail de médiation culturelle ;
- > mention spéciale au jeune public pour lequel l'association souhaite développer toutes sortes d'activités afin d'affiner leur écoute et de les ouvrir à la musique ;
- > encourager l'accès à la musique classique pour tous ;
- > favoriser la collaboration d'acteurs locaux, le lien social ainsi qu'une forte dynamique territoriale ;
- > encourager la rémunération des artistes et par là-même la création artistique ;
- > tendre à la gratuité des concerts.

- + **La Note Bleue - 409 rue Marius Cadoz - 01170 GEX lesmusicalesgessiennes@gmail.com - 06 22 91 37 16 / 06 74 80 96 29 <https://musicalesgessiennes.wixsite.com/lanotebleue> <https://www.facebook.com/lesmusicalesgessiennes/>**

##### Le programme des musicales gessiennes

- > **Vendredi 20 septembre 2019 - 20 h : Joli foutoir**  
À la manette, Nadège ALLAKI, Isabel MARET et Sophie SOLO.  
Mise en scène Annick VON KAENEL.

- > **Samedi 21 septembre 11 h : concert pédagogique / 20 h : musique de chambre**

Autour du piano seront rassemblés la clarinette ainsi que les instruments du quatuor à cordes que sont le violon, l'alto et le violoncelle. Le programme sera articulé autour du quatuor avec piano opus.47 de Robert Schumann auquel viendront s'ajouter les Romances opus 22 pour violon et piano et des Lieder transcrits pour violoncelle de Clara Schumann ainsi que les opus.73 pour clarinette et piano et enfin les opus.113 pour alto et piano de son bien aimé Robert.



### NOUVEAUX COMMERCES

#### Bar Le Trèfle

Le bar Le Trèfle, anciennement Le Tétrás acquis par la commune cet hiver, a réouvert ses portes le 11 juin dernier. M. EL OUADNI et Mme VIO sont les gérants. Un point PMU a été installé mi-juillet et dès la rentrée, un service brasserie et restauration sera proposé les jeudis et vendredis soirs ainsi que le samedi midi et soir. De même, des soirées à thème et karaoké seront organisées le vendredi et le samedi. Il est par ailleurs possible de privatiser une salle pour des groupes pour des événements particuliers.



- + **Ouvertures : mardi et mercredi : 7 h - 21 h 30 ; jeudi : 7 h - 23 h ; vendredi et samedi : 7 h - 1 h ; dimanche : 8 h 30 - 20 h 30**

**Bar le Trèfle - 165 rue des Terreaux  
Tél. 04 50 20 33 87 - [letriflegex@orange.fr](mailto:letriflegex@orange.fr)  
Facebook : Le Trèfle Gex**

#### Ambulances Guéry

La société de transport sanitaire Ambulances Guéry a débuté son activité le 17 juin dernier, Monsieur GUÉRY est le gérant. Elle propose plusieurs prestations de transport : pour des consultations et des rendez-vous médicaux récurrents, des hospitalisations (entrée et sortie) mais aussi pour des urgences sur demande d'un médecin et du centre 15. Dans tous les cas, il n'y a pas de restriction géographique. La société compte une ambulance et un véhicule sanitaire léger (VSL). Pour un transport programmé, vous pouvez appeler directement les Ambulances Guéry. Une permanence téléphonique est mise en place 7j/7 et 24h/24.



- + **Ambulances Guéry - 290 rue des Entrepreneurs  
Tél. 04 28 38 22 22 - [contact@ambulancesguery.fr](mailto:contact@ambulancesguery.fr)  
[www.ambulancesguery.fr](http://www.ambulancesguery.fr)**

#### Shake it Cocktails à domicile

Créé par Monsieur Jérôme BALLESTER, Shake it Cocktails a débuté son activité en juin. À la demande, il confectionne des cocktails, classiques ou des recettes personnelles, des cocktails sans alcool ou du thé glacé, les met en bouteille et les livre gratuitement chez vous, avec les pailles et des décorations. S'adressant aux particuliers et aux entreprises, il propose également la mise en place de buffets ou prépare sur place et à la minute les cocktails grâce à un bar mobile et éphémère. Monsieur Ballester utilise, dans la mesure du possible, des produits et des plantes biologiques. Barman et mixologue professionnel, il organise des ateliers à domicile.



- + **Shake it - 321 rue de Gex la Ville  
Tél. 06.08.57.53.58 - [contact@shakeit-cocktails.com](mailto:contact@shakeit-cocktails.com)  
[www.shakeit-cocktails.com](http://www.shakeit-cocktails.com)**

#### Fasthôtel

Le Fasthôtel de Gex a depuis avril dernier un nouveau gérant, Monsieur Vincent BRUNO. Disposant de 48 chambres, dont des chambres triples, doubles, twin et pour personnes à mobilité réduite, l'hôtel propose un service restaurant pour les clients en demi-pension, le petit-déjeuner est servi tous les jours. À noter que le wifi est gratuit dans tout l'hôtel.



- + **Fasthôtel - 707 rue de la Folatière, Pré Journans, Tougin  
Tél. 04 50 41 47 01 - [gex@fasthotel.com](mailto:gex@fasthotel.com)**



ZOOM SUR...

## La sauvegarde d'alpages



Le conseil municipal a approuvé, le 6 mai 2019, la signature d'un contrat entre la commune et Monsieur GRANDCLÉMENT, exploitant agricole à Lelex, pour faire pâturer des bêtes et entretenir les alpages du Turet et de Vieille Maison.

Ces alpages sont propriété de la commune. Laissés à l'abandon pendant de nombreuses années, la ville a eu la volonté de les réhabiliter, en partenariat avec la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, le Parc naturel régional du Haut Jura et l'Office National des Forêts. Ainsi, pour préserver ces alpages, il est absolument nécessaire d'y introduire une activité pastorale, afin qu'ils soient parcourus par des troupeaux en estive.

L'enjeu est bien de protéger la biodiversité spécifique des alpages, en maintenant les pelouses de montagne et les pré-bois qui abritent des habitats, une faune et une flore remarquables.

### JOHANN ROSSET, CONSERVATEUR, RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA HAUTE CHAÎNE DU JURA

Les alpages du Turet et de Vieille Maison sont des alpages dits abandonnés, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été occupés par un exploitant agricole depuis plusieurs décennies. Le risque est donc qu'ils se referment et que les forêts gagnent du terrain sur les prairies.

L'objectif est de préserver ces prairies d'alpage et leur biodiversité. La particularité de ces deux alpages est qu'ils sont situés au cœur du massif, entourés par les forêts. Ils constituent ainsi une zone tampon, une zone de transition, avec une flore remarquable et par conséquent une faune tout aussi remarquable telle que les chouettes de montagne, le lynx, le tétras qui y élève ses jeunes.

Il y a quelques années, des chevaux, des konik polski, ont été installés sur ces alpages pendant l'été. Cependant, ils ne représentaient pas un grand apport en termes de production agricole. L'idée était alors de réinstaller une activité agricole pérenne sur les alpages du Turet et de Vieille Maison. Nous sommes entrés en contact avec des exploitants comme M. GRANDCLÉMENT. Ainsi, il y trouve un herbage pour ses bêtes, et de son côté, il conduit son troupeau en fonction de la biodiversité du terrain.

Un contrat de prêt à usage a donc été établi avec Monsieur David GRANDCLÉMENT qui est exploitant de la ferme La Cernaz à Lelex.

Après une première expérience concluante l'année passée, le contrat porte désormais sur une durée de 7 ans. M. GRANDCLÉMENT s'engage à respecter les meilleures pratiques pour maintenir les pelouses et préserver les sols. Le troupeau a été installé sur l'alpage mi-juillet.



### 3 QUESTIONS À L'ALPAGISTE

**M. DAVID GRANCLÉMENT,  
EXPLOITANT DE LA FERME LA CERNAZ  
ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE VESANCY**

#### Quel est votre rôle dans les alpages du Turet et de Vieille Maison ?

J'ai signé un engagement de 7 ans. Pour moi, il s'agit d'apporter un troupeau dont on va faire évoluer l'effectif. Pendant les estives, je vais préparer des enclos pour une rotation régulière permettant à chaque plante de se reconstituer une réserve pour tenir l'hiver et repartir au printemps suivant. Cela oblige aussi les bêtes à manger de tout en explorant tout l'espace. L'an dernier, j'avais amené 1 yak et 4 génisses. Cette année, je compte mettre 5 génisses qui devraient manger un peu plus. Il s'agit d'une race écossaise très rustique, la Galloway, connue pour ne pas posséder de cornes, avoir un poil frisé se développant l'hiver et avoir un spectre de pâturage large. Elle a été introduite sur tous les continents, de l'Australie à l'Alaska. Il semblerait qu'au niveau gustatif sa viande soit de très bonne qualité. Ce projet est, pour moi, celui du circuit court où l'élevage n'est qu'un aspect et les bêtes des auxiliaires du maintien de la biodiversité sur la Haute-Chaîne. Ce site est l'une des perles de la Réserve où il faut trouver un équilibre qui ne peut être atteint qu'avec la pression de l'élevage pour que l'espace reste ouvert et boisé.

#### Quelles sont vos contraintes et obligations ?

Je n'ai pas le droit de défricher, de mettre d'engrais, de traiter les parasites avec des produits médicamenteux par exemple. Je vais également tenir compte des autres usagers comme les forestiers, les chasseurs ou les promeneurs.

Cette année, le Turet est au repos pour une régénération naturelle de la flore. On pourra pâturer seulement l'an prochain. Chaque alpage a ses propres caractéristiques. La problématique d'ensemble du lieu est intégrée avec un travail de réflexion sur les cycles parasitaires et végétaux.

#### Quel sera concrètement votre travail ?

J'ai des visites régulières à faire. Il s'agit de vérifier le parc, de s'assurer du niveau d'eau, de l'état des clôtures, de garder le contact avec les bêtes et d'observer leur comportement ainsi que leur pression sur le pâturage, un travail d'observation sur la base de sondages sur des plantes indices. D'une année à l'autre, on peut avoir une production du simple au double puisqu'on est sur des cycles vivants.

Le troupeau sera redescendu en septembre ou octobre, avant la neige, pour le véhiculer en toute sécurité.

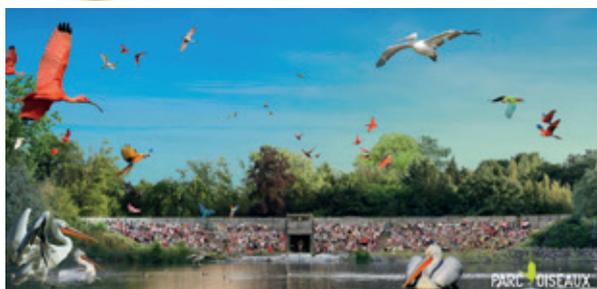
Par ailleurs, j'ai le projet pour mon exploitation de réacclimater des céréales anciennes en altitude, de recréer un cycle complet et de faire du maraîchage. Mon idée est de créer un outil de production sur le territoire, une activité au bénéfice du territoire, un outil transmissible et résilient.



## DÉCOUVREZ, BOUGEZ, VIBREZ !



### UNE JOURNÉE D'ÉVASION



Vous aimeriez découvrir quantité d'oiseaux dans leur milieu naturel ? Vous avez des baskets, des vêtements adaptés à la marche, à la pluie, au soleil ? Vous ne craignez pas l'ambiance joyeuse et conviviale des déplacements en bus ?

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux Gexoïes de 65 ans et plus une sortie au Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes comprenant voyage en bus, visites, animations et déjeuner sur place **le jeudi 12 septembre**. Le départ de Gex se fera à 7 h 30 depuis le parking du cimetière et le retour vers 19 h. Profitez de cette proposition à 20 € tout compris et soyez parmi les 50 premiers inscrits, la capacité du bus n'allant pas au-delà.

⊕ **Il vous suffit de vous déplacer au CCAS de la mairie (77 rue de l'Horloge, lundi, mardi et jeudi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h ; mercredi et vendredi : 8 h / 12 h) pour vous faire connaître et d'apporter un chèque de 20 € par personne ou des espèces.**

### ATELIERS ÉQUILIBRE SENIORS

Vous avez 65 ans et plus et souhaitez éviter les 90 % d'accidents de la vie courante recensés aux urgences.

Les ateliers équilibre seniors proposent de l'activité physique adaptée et des conseils autour de la prévention de la chute dans une ambiance conviviale :

- avec des animateurs kinésithérapeutes, éducateurs sportifs, professeurs d'activité physique adaptée, diététiciennes, ergothérapeutes ;
- à partir du 17 septembre 2019 jusqu'à la mi-juin 2020 ;
- de 14 h à 15 h 30 ;
- au centre culturel, rue de Gex-la-ville, dans les locaux de la MJC ;
- pour une cotisation inférieure à 20 €.

⊕ **Renseignements et inscriptions : 04 50 33 36 10, entre 13 h et 17 h.**



### LA MJC PROPOSE...

#### DES STAGES EN AOÛT 2019 :

##### ➤ HIP-HOP / BREAKING

3 jours de stage à la MJC, salle de danse, **du mercredi 29 au vendredi 31 août, de 14 h à 17 h ;** 6-9 ans : 14 h - 15 h 30 / 10 ans et + : 15 h 30 - 17 h  
Spectacle : vendredi 31 août à 18 h

##### ➤ TAEKWONDO

5 jours de stage à la MJC, salle de danse, **du lundi 26 août au vendredi 30 août ;** 5-7 ans : 9 h 30 - 10 h 30 / 8-12 ans : 10 h 30 - 11 h 30 / 12-17 ans : 11 h 30 - 12 h 30

### DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2019-2020 :

#### ➤ LOISIRS ALSH ADOS

Accueil pour les ados 11-17 ans : toute l'année le mercredi en soirée de 17 h à 19 h et en journées complètes pendant les vacances sous forme de sorties / mini-camps...  
Atelier vidéo 11-17 ans : toute l'année le samedi matin.

#### ➤ FITNESS

Crossfit : toute l'année le lundi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 20 h (ados à partir de 13 ans) et de 20 h à 21 h 30 (adultes).

#### ➤ EXPRESSION ARTISTIQUE

Couture enfants à partir de 12 ans : toute l'année le mercredi après-midi.

#### ➤ DANSE

Danse Contemporaine & Afro-Contemporaine, Salsa-Bachata-Merengue : toute l'année le lundi soir, le mercredi et le vendredi soir à la MJC.  
Danse Hip-Hop : toute l'année le lundi soir et le mercredi à la MJC.

#### ➤ MUSIQUE

Percussions africaines (balafon, doumdoum, doumdoum danse) pour enfants, toute l'année le vendredi soir.

#### ➤ BIEN-ÊTRE

Tai Ji Quan et Qi Gong, pour les adultes débutants ou un peu plus avancés.

⊕ **Inscriptions et renseignements à la MJC : 04 50 41 75 74 – info@mjcge.fr**



## LA TRIBUNE GEXOISE

### Gex Avenir

#### La Jeunesse comme priorité

En 5 ans, la ville aura investi plus de 11 millions d'euros dans les écoles dont 9 pour l'extension et la rénovation du groupe scolaire de Parozet. Les groupes scolaires de Perdtemps et des Vertes Campagnes ont été mis aux normes d'accessibilité plus récentes et restructurés (sanitaires, circulation).

Pour le service périscolaire, l'extension de Parozet a permis d'en améliorer l'accueil et les horaires en soirée ont été augmentés pour une meilleure adéquation avec les besoins des familles. Les besoins futurs en matière de centre de loisirs ont été anticipés avec l'aménagement des locaux actuellement en réserve. Une partie accueillera dans quelques mois une classe de l'ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) pour les enfants des familles du Pays de Gex nécessitant un encadrement particulier.

En parallèle, le développement des modes doux avec la création des voies cyclables et de la « voie verte » sur l'emprise SNCF bénéficient à tous et aux jeunes en particulier. 3 city-stades, l'espace de loisirs de la Poudrière et le développement des activités au col de la Faucille ont élargi l'offre de loisirs et de sports libres pour nos jeunes.

C'est aussi le soutien et la mise à disposition des installations (piscine, gymnase, stades, centre culturel, bibliothèque) à nos associations sportives et culturelles, aux activités sportives extra-scolaires du Collège Charpak et de l'association sportive de l'institution privée dont nous saluons les efforts et investissements faits et en cours pour les collégiens et les élèves en classes élémentaires.

L'arrivée, dans 4 ans, du lycée décidée par la Région AURA viendra compléter l'offre de services en matière d'enseignement pour tout le bassin de vie.

► **Pour Gex Avenir,**  
**Patrice DUNAND**

### Solidarité pour l'Avenir de Gex

Le projet de Divonne consistant à construire une usine d'embouteillage, puis d'exporter les bouteilles en plastique jusqu'en Asie, a fait débat au Conseil Municipal (CM) du 8 juillet.

La première motion présentée au nom du Collectif Eau Bien Commun Pays de Gex, dénonçait ce type de projet en contradiction totale avec la transition écologique, puis demandait au Conseil de se désolidariser de cette initiative soutenue par M. Scattolin.

La deuxième présentée par notre groupe demandait qu'au titre de sa compétence environnementale, la CAPG évalue les impacts de ce projet sur notre communauté.

M. le Maire a disserté du potentiel infini de motions sans effet qu'une commune pourrait voter et de l'impact de certaines motions sur les relations entre communes. Puis, pour la première motion, il a fait remarquer que l'appel à se désolidariser du projet impliquait que Gex en était solidaire, ce qui n'est pas le cas. Pour la deuxième, que la compétence environnementale de la CAPG ne couvre pas ce genre de sujet et qu'il s'opposait que de l'argent public soit dépensé dans cette étude.

La majorité municipale a refusé, à une exception près, que le CM puisse voter ces motions. Seuls deux élus de la majorité se sont exprimés à ce sujet !

Rappelons qu'au cours du CM du 11/12/2017 M. le Maire a proposé et fait voter une motion émanant du lobby du logement social !

Comment prétendre que la CAPG, compétente pour l'eau potable, l'économie et l'environnement, n'a pas de compétence sur ce sujet ou que l'envoi à Divonne d'un questionnaire sur l'impact environnemental de ce projet et son analyse consiste à gaspiller l'argent public ?

Poser la question de la pertinence d'une usine d'embouteillage d'eau à Divonne, de l'eau du Pays de Gex et de son impact pour notre territoire, n'est pas de l'ingérence contre Divonne, mais simplement du bon sens.

► **Michel AMIOTTE, Sylvie Caroline BROCHIER, Sébastien CHARPENTIER,**  
**Guy JUILLARD, Patrick MONNOIRE**

### Humanisme et Participation

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) a été adopté par la Communauté d'Agglomération et a été soumis aux communes qui ont eu l'occasion de faire remonter leurs remarques. Cet automne, l'enquête publique permettra à chacun de faire de même ; à suivre sur <https://www.paysdegexagallo.fr/en-avant-pour-larret-du-pluih/>

Ce plan marque une volonté de préserver les espaces naturels en favorisant la densification des villes phares et en réduisant les surfaces constructibles, ce qui va accentuer la pression sur l'immobilier. Mais il devra également promouvoir un parc de logement d'un prix accessible à tous. Compte tenu des prochaines échéances électorales, la résolution de cette équation incombera à la prochaine équipe en place.

Gex emporte le lycée, l'annonce tombe à point pour certains. Si l'on peut se réjouir de cette nouvelle qui répond à un besoin évident pour la ville et le territoire, il ne faut pas perdre de vue la nécessité des équipements d'accompagnement à réaliser par la commune. Ici aussi une équation à résoudre sur le prochain mandat.

Un petit mot pour partager la déception des organisateurs et du public régulier du festival Tôt ou l'Arts. L'orage violent qui s'est invité samedi après-midi a contrarié le bon déroulement du final de ce festival, qui en est généralement le summum et attire un très large public. Quand un événement met en valeur la ville de Gex sur l'ensemble du territoire, il serait sans doute opportun de veiller à mettre en réserve une solution de repli. Ici encore, le besoin d'une salle de taille intermédiaire s'est fait sentir.

► **Contact : [humanismetparticipation@gmail.com](mailto:humanismetparticipation@gmail.com)**  
**Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT**



## SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé(e) régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr), rubrique « sortir, se divertir ».

### INSTITUTIONNEL

- > **Mercredi 21 août, 18 h 30**  
Commémoration de la libération de la ville de Gex. Stèle Alexandre Reverchon. Rue des Vertes Campagnes.
- > **Lundi 2 septembre à 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil. La séance est publique.

### MÉDICAL / SANTÉ

- > **Lundi 30 septembre, de 14 h 30 à 16 h 30**  
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste.
- > **Lundi 30 septembre, de 14 h 30 à 19 h**  
Don du sang au Complexe sportif du Vidolet. Chemin des écoliers à CESSY.

### MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

- > **Jeudi 22 août, de 19 h 30 à 21 h**  
Prestation musicale du groupe « Desert of snow ». Place du Bourg-d'en-Haut, au-dessus de l'église. Organisation : service culturel.

### Lundi 26 août à 21 h 30

Séance de cinéma en plein air « Paddington 2 » de Paul King. Date de sortie 6 décembre 2017 (1h 43). Sur la pelouse de l'espace Perdtemps (à l'intérieur en cas de météo défavorable).

### > Samedi 31 août, dès 9 h

1<sup>er</sup> Régional de Pétanque en doublettes formées limité à 128. MÉMORIAL MICHEL DEBIESSÉ. À l'Espace Perdtemps. Buvette et petite restauration assurées par les bénévoles de « La Gexoise ».

### Samedi 7 septembre, de 13 h 30 à 17 h 30

Forum des associations. À l'espace Perdtemps. Buffet, buvette et animations.

### > Mercredi 11 septembre, de 17 h à 20 h

Inscriptions des mercredis de neige. À la salle des fêtes.

### > Jeudi 12 septembre, de 19 h 30 à 21 h

Le service culturel de la ville organise une animation musicale avec les jeunes talents dont ceux du Collège CHARPAK. À proximité du Bellevue, avenue de la Gare.

### > Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Journées portes ouvertes du CERN prévues sur le thème « Explorez le futur ». 70 000 visiteurs attendus.

### Vendredi 20 au dimanche 22 septembre

17<sup>e</sup> Salon de l'Habitat organisé par Pays de Gex Promotion Animation (PGPA), avec un stand focus Cœur de Ville. À l'espace Perdtemps.

### > Vendredi 20 septembre à 20 h

Festival « Les Musicales Gessiennes ». Concert cabaret « Les MUSKATNUSS ». Pour toute la famille. À la salle des fêtes. Entrée libre. Buvette. Organisation : « La Note Bleue ». Voir page 11.

### > Samedi 21 septembre, à 9 h

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, autour du thème européen : « Arts et divertissement », partez à la découverte du centre-ville de Gex. Visite guidée et animée par Alexandre Malgouerné, historien. Rendez-vous : parking de l'espace Perdtemps. Visite suivie par le concert pédagogique organisé par « La Note Bleue », puis par un buffet servi Place de l'Appétit.

### > Samedi 21 septembre à 11 h

Festival « Les Musicales Gessiennes ». Conte en musique dédié aux enfants. À la salle des fêtes. Entrée libre. Buvette. Organisation : « La Note Bleue ».

### > Samedi 21 septembre à 20 h

Festival « Les Musicales Gessiennes ». Concert de musique de chambre de Clara et Robert Schumann. À la salle des fêtes. Entrée libre. Buvette. Organisation : « La Note Bleue ». Voir page 11.

### > Dimanche 22 septembre entre 9 h 30 et 11 h 30

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, partez à la découverte de Gex (périphérie et centre-ville). Visite guidée et animée par Alexandre Malgouerné, historien. Rendez-vous : parking de la bibliothèque. Visite suivie par un buffet à 11h30, place de la Visitation.

### > Dimanche 22 septembre

Vide-greniers organisé par l'association « Chers Voisins ». Impasse des Trembles dans la ZA de Pré Journans.

### > Samedi 28 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

Journée citoyenne de nettoyage « WORLD CLEAN UP DAY », co-organisée par la MJC et la ville de Gex + le CMJ. Rendez-vous sur le parking de la piscine (avenue de la gare), au départ et au retour de l'action vers 11h30. Prévoir un gilet rétro-réfléchissant, des chaussures fermées et des gants.



### SAISON CULTURELLE

> **Vendredi 27 septembre, 20 h 30**  
à la salle des fêtes  
« Les P'tites Brel »



> **Vendredi 18 octobre, 20 h 30**  
à la salle des fêtes  
« Thomas Pythoud Jazz Quartet »

Tarif plein : 9 € - Tarif enfant (2 à 18 ans) : 5 € - Tarif Passeport Culture Jeune : 4 €  
Billetterie à l'accueil de la mairie.



### LA NUIT EST BELLE !

Jeudi 26 septembre  
Extinction de l'éclairage public  
des communes du Grand Genève

[lanuitestbelle.org](http://lanuitestbelle.org) - #lanuitestbelle



### À VOS AGENDAS !

LUNDI 26 AOÛT  
À 21H30

SÉANCE DE CINÉMA  
EN PLEIN AIR



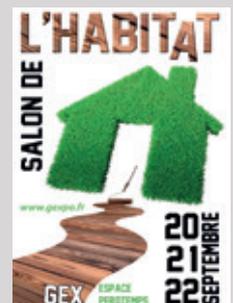
SAMEDI 7 SEPTEMBRE  
DE 13H30 À 17H30

FORUM DES  
ASSOCIATIONS



DU 20 AU 22  
SEPTEMBRE

17<sup>E</sup> SALON  
DE L'HABITAT



### ÉCOLE DE MUSIQUE

[www.ecoledemusiquegex.org](http://www.ecoledemusiquegex.org)



## GEX PRATIQUE



Office de Tourisme  
du Pays de Gex

### Horaires d'ouverture de l'agence de Gex :

- > du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ;
- > le samedi de 9 h à 13 h ;
- > fermeture les jours fériés.

### Ouverture estivale, du 8 juillet au 31 août :

- > du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ;
- > le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h ;
- > les dimanches et jours fériés : de 9 h à 13 h.

### Pour le Col de la Faucille :

Numéro de téléphone identique à celui de l'agence de Gex : +33 (0) 4 50 28 09 16  
Ouvert du 6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre : de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h.

+ 118 rue des Terreaux  
04 50 28 09 16  
<https://www.paysdegex-tourisme.com/>



## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à

Camille JOUFFROY .....	01.04.2019
Louis ZINSIUS .....	11.04.2019
Khean BARON .....	14.04.2019
Alix PERONNET D'IZIDORO .....	15.04.2019
Louise LABOUREAU .....	16.04.2019
Elynn PILLOUD PIED .....	21.04.2019
Livia GUYON .....	22.04.2019
Arthur FOVET QUINQUENEL .....	24.04.2019
Gabryelle COURT .....	02.05.2019
Ethan COQUET .....	04.05.2019
Ilyamie ABDI .....	11.05.2019
Mia GOMES CRUCES .....	11.05.2019
Anna VADOT .....	27.05.2019
Hannah LIÉTARD PHILIPPE .....	02.06.2019
Nino RIALLAND .....	15.06.2019

### Tous nos vœux aux jeunes mariés

Jacqueline RENAUD et Bernard DAVID .....	11.05.2019
Isabel HAPPE et Jean ROTHGERBER .....	25.05.2019
Laurella POIRIER et Kévin PERRARD .....	01.06.2019
Anaëlle GRAIMPREY et Arnaud MASSON .....	08.06.2019
Steffie FORMEL et Mathieu GARCIA .....	08.06.2019
Hoa PHAM THI et Vincent STOCKMAN .....	15.06.2019

### Félicitations à

Simone DE OLIVEIRA et Elie TOMSCHAK .....	14.06.2019
Hélène MAIRE et Romain DIDIER .....	18.06.2019
Aude GACEL et Gwenaël BAUCHER .....	27.06.2019
Delphine VIRION et Jérôme STEFANI .....	04.07.2019

### Condoléances aux familles de

José-Luis ORTIZ Y LOPEZ .....	13.04.2019
Raymonde LANDECY veuve VUICHARD .....	11.05.2019
Marie FRANCOIS née DENIS .....	16.05.2019
Marie GAUTHERET veuf RION .....	17.05.2019
Afrahm SAID MDAHOMA .....	24.05.2019
Driss EL MOROU .....	29.05.2019

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | 04 50 42 63 00  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr) | [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)  
Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint  
Nombre d'exemplaires : 6700 | Photos : commission Communication  
Comité de rédaction : Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE  
Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

### PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

- > **Patrice DUNAND, Maire**  
*Personnel, Sécurité et Administration*  
Mercredi 16 h à 18 h  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- > **Dominique COURT, 1<sup>re</sup> adjointe**  
*Affaires culturelles et Jeunesse*  
Mercredi 16 h à 18 h  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- > **Christian PELLÉ, 2<sup>e</sup> adjoint**  
*Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Environnement*  
Lundi 10 h 30 à 12 h  
Jeudi 10 h 30 à 12 h  
(permanence lundi 9 h à 10 h 30 et jeudi 9 h à 10 h 30)
- > **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3<sup>e</sup> adjointe**  
*Urbanisme et Transport*  
Mardi de 14 h à 16 h 30  
Mercredi de 9 h à 12 h
- > **Daniel ROBBEZ, 4<sup>e</sup> adjoint**  
*Sport et Associations*  
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30
- > **Hélène MOREL-CASTERAN, 5<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires scolaires*  
Mardi 14 h 30 à 16 h 30  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- > **Benoit CRUPENNINCK, 6<sup>e</sup> adjoint**  
*Économie et tourisme*  
(permanence lundi de 17 h à 18 h)
- > **Monique MOISAN, 7<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires sociales*  
Lundi de 9 h à 11 h 30  
Jeudi de 9 h à 11 h 30
- > **Jérémy VENARRE, 8<sup>e</sup> adjoint**  
*Communication, Valorisation patrimoniale*  
Mardi de 18 h 30 à 20 h
- > **Véronique GILLET, 9<sup>e</sup> adjoint**  
*Logement*  
Lundi de 15 h à 17 h  
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

### HORAIRES D'OUVERTURE

- > **Mairie**  
77, rue de l'Horloge BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél. 04 50 42 63 00  
Fax : 04 50 41 68 77  
[mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- > **Bibliothèque municipale**  
Lundi, jeudi, vendredi de 15 h à 19 h  
Mardi : fermée  
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
Samedi de 10 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 86 92  
Vacances scolaires : mêmes horaires ; fermeture les jours fériés.
- > **Piscine municipale**  
Infos : Tél. 04 50 41 66 21  
[piscine@ville-gex.fr](http://piscine@ville-gex.fr)  
Horaires consultables sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)
- > **Police municipale**  
Du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h  
Le samedi (sur RDV) : 10 h à 11 h  
Tél. 04 50 42 63 09
- > **Sous-Préfecture**  
26, rue Charles Harent - BP 409  
01170 GEX  
[sp-gex@ain.gouv.fr](mailto:sp-gex@ain.gouv.fr)  
Service des étrangers : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45  
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises) : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45.  
Tél. 04 50 41 51 51

### Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta  
Lundi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h  
Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h

### La Poste

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h

### Point d'Accès au Droit

28, rue Ernest Zégué  
Entrée du bâtiment : 148, rue du Commerce  
Tél. 04 50 41 35 86  
[pad@ccpg.fr](mailto:pad@ccpg.fr)

### MSAP

#### (Maison de Services Au Public)

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h  
Adresse : 135, rue de Genève 01170 GEX  
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...)  
Vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.

### Service Emploi CAPG

[emploi@paysdegexagglo.fr](mailto:emploi@paysdegexagglo.fr)  
Offres d'emploi sur : <https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/offres-emploi/>

### Office de Tourisme du Pays de Gex

#### Agence de Gex

118, rue des Terreaux  
Tél. 04 50 28 09 16  
[contact@paysdegex-tourisme.com](mailto:contact@paysdegex-tourisme.com)

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h  
Samedi de 9 h à 13 h  
Fermeture les jours fériés.

### Inspection de l'Éducation Nationale

Circonscription du Pays de Gex  
26, rue Charles Harent  
01170 GEX  
Tél. 04 50 40 76 60  
Fax : 04 50 99 71 33

### PERMANENCES

#### Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil  
62, rue de Genève à ST GENIS POUILLY  
Tous les mercredis, sur RDV, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

#### Conseils juridiques gratuits

(CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)  
Sur RDV en contactant le Point d'accès au droit : 04 50 41 35 86

#### Mutualité Sociale Agricole

Salle des arcades de 9 h à 12 h 3<sup>e</sup> jeudi, sur RDV  
Tél. 04 74 45 99 00

#### Point Accueil Solidarité de Gex

228, avenue des Alpes  
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h  
Accueil téléphonique : lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; samedi de 8 h à 12 h 30  
Tél. 04 50 41 54 62

### RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle Arcades, sur RDV  
Tél. 3648  
4<sup>e</sup> mardi du mois, de 10 h à 12 h

### NUMÉROS UTILES

#### MAISON DES USAGERS GESSIENS

2 guichets regroupés par Pays de Gex Agglo  
200, rue Édouard Branly Technoparc  
01630 SAINT-GENIS-POUILLY  
Ouverture :  
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30  
Mercredi : 8 h 30 - 17 h 30  
Vendredi : 8 h 30 - 17 h

#### DÉCHETS

N° vert : 00 800 75 27 84 20 (du lundi au vendredi)  
[dechets@paysdegexagglo.fr](mailto:dechets@paysdegexagglo.fr)  
[www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com)  
**EAU ET ASSAINISSEMENT**  
04 85 29 20 00  
[regie@reoges.fr](mailto:regie@reoges.fr)  
[www.regiedeseauxgessiennes.fr](http://www.regiedeseauxgessiennes.fr)

#### Déchetteries du Pays de Gex

VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74  
ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41  
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64  
Ouverture au public (de février à octobre) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; le samedi de 8 h 30 à 18 h ; le dimanche de 9 h à 12 h  
Fermeture les jours fériés.

### NUMÉROS D'URGENCE

- > **Pharmacies de garde :** composez le 32 37
- > **Médecins de garde :** composez le 15
- > **Gendarmerie :** 04 50 41 54 26 ou composez le 17
- > **Pompiers :** composez le 18
- > **Hôpitaux :**  
Centre Hospitalier Alpes Léman (CONTAMINES SUR ARVE) : 04 50 82 20 00  
Hôpital privé Pays de Savoie (ANNEMASSE) : 08 26 30 00 74  
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS : 04 50 49 65 65  
Cantonal (GENÈVE) : 00 41 22 372 33 11  
de la Tour (MEYRIN) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex  
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.  
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.  
Centre Hospitalier du Pays de Gex  
160 rue Marc Panissod à Gex.  
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.  
Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

### MARCHÉ

Le samedi jusqu'à 12 h 30  
rue des Terreaux

